

Notions de base I : Les unités

Plan

1. Morphologie dans le cadre de la linguistique générale
2. Le mot : critères d'identification et problèmes
3. Le morphème : l'idéal de la biunivocité

1. La morphologie dans le cadre de la linguistique générale

Pour Chomsky (1965), une grammaire doit être évaluée selon trois critères d'adéquation :

1. Adéquation observationnelle : Représenter les données correctement.
2. Adéquation descriptive : Représenter les jugements de grammaticalité (les intuitions) des locuteurs.
3. Adéquation explicative : La grammaire choisie doit permettre l'acquisition de la langue compte tenu des contraintes inhérentes à l'input reçu par l'enfant (le problème de la « pauvreté du stimulus »).

Jusqu'à l'intervention de Chomsky, le but de la morphologie (de Pāṇini à Bloomfield) a été de rendre compte de toutes les formes (tous les mots) attestées dans un corpus d'une langue donnée (adéquation observationnelle). C'est ce qu'on appelle une approche **descriptive**. La première partie de ce cours servira à introduire le vocabulaire de l'analyse morphologique descriptive et les grands problèmes qui s'y rattachent.

Depuis les années 70, on commence à essayer de rendre compte des jugements de grammaticalité des locuteurs et à construire des modèles de la morphologie de langues particulières qui permettent de décrire l'ensemble des mots possibles en plus de l'ensemble des mots attestés (adéquation descriptive).

Les morphologues n'ont pas vraiment commencé à se poser la question de l'adéquation explicative; en fait, on ne sait pas vraiment s'il existe un problème de pauvreté du stimulus. Certains croient que les données auxquelles

1

les sont exposés les enfants sont suffisamment riches pour permettre l'acquisition de la morphologie de leur langue, mais il y a des raisons de rester sceptique sur ce point.

Chomsky (1966) propose que la langue est une « faculté » mentale: une connaissance intériorisée (donc située quelque part dans le cerveau humain) qui permet de générer un nombre infini de séquences grammaticales grâce à un répertoire fini d'unités et de règles (« *infinite use of finite means* », Humboldt 1836).

Cette conception inaugure une nouvelle approche qu'on appelle **mentaliste**. De ce point de vue (mentaliste), il devient important que la description soit psychologiquement /cognitivement /biologiquement réaliste.

Chomsky (1980) introduit aussi la notion de module : une unité de traitement de l'information qui fonctionne de manière (quasi) autonome et qui est caractérisée par un type particulier de règle. La langue est un module de la cognition générale et les sous-composants de la langue sont aussi des modules (phonologie, morphologie, syntaxe, sémantique).

La deuxième partie de ce cours consistera à examiner la place de la morphologie dans une conception modulaire de la langue en se basant sur l'interaction de la morphologie avec la phonologie et la syntaxe. Cet examen nous amènera à :

1. Questionner la définition traditionnelle de la morphologie comme l'étude de *la structure interne* des mots.
2. Nous interroger sur l'existence-même d'un module appelé « morphologie ».

En effet, les faits morphologiques se présentent tout d'abord à l'enfant comme au linguiste sous la forme de groupes de mots qui se ressemblent dans leur forme et dans leur sens. Par exemple, on sait qu'il y a un lien entre les mots étrange et étirangé. L'étape suivante consiste à décrire comment ce lien de ressemblance peut être décrit.

Si on définit la morphologie comme l'étude de la structure interne des mots, on présuppose que cette structure existe et on est presque forcé de rechercher des unités plus petites (les morphèmes) qui composent cette structure.

2

L'approche descriptive en morphologie est presque entièrement occupée par le problème de la **segmentation** des mots, mais il faut aussi se poser la question suivante : comment les mots sont-ils **mis en relation** ?

C'est la question de la mise en relation des formes linguistiques qui a permis à Chomsky de donner un sens à l'intuition que les deux phrases suivantes sont reliées :

Tu manges quelque chose

Qu'est-ce que tu manges ?

Finalement, pour ce qui est de l'existence de la morphologie comme module de la grammaire, nous partirons de l'hypothèse que la morphologie est un module et nous tenterons d'en découvrir les principes spécifiques d'organisation. Cependant, nous verrons que beaucoup d'approches en morphologie cherchent à rendre compte des faits morphologiques sans postuler un module spécifique mais en faisant faire une partie du travail par la syntaxe et une partie du travail par la phonologie.

Deux thèmes importants :

- analyse descriptive ou mentaliste (cognitive)
- segmentation ou mise en relation

Chomsky, Noam. 1965 (1971). *Aspects de la théorie syntaxique* [Aspects of the theory of syntax]. Paris: Seuil.

Chomsky, Noam. 1966 (1969). *La linguistique cartésienne : un chapitre de l'histoire de la pensée rationaliste suivi de La nature formelle du langage*. Paris: Editions du Seuil.

Chomsky, Noam. 1980 (2005). *Rules and representations*. New York: Columbia University Press.

Humboldt, Wilhelm von. 1836 (1999). *On the Diversity of Human Language Construction and Its Influence on the Mental Development of the Human Species* [Über die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaus und ihren Einfluss auf die geistige Entwicklung des Menschengeschlechts]. Cambridge: Cambridge University Press.

2. Le mot : critères d'identification et problèmes

Imitant la chimie et la physique, la morphologie tente de se doter d'unités élémentaires – des *atomes*, au sens étymologique : « qui ne se divise pas » – que l'on peut isoler et combiner pour créer des structures de plus en plus complexes.

Le morphologue, tout comme l'enfant, doit commencer son analyse par l'identification des unités de forme et de sens dans la chaîne continue du discours oral.

Selon Bloomfield (1933), les unités autonomes les plus petites sont les mots (*minimal free forms*). La plupart des langues ont un mot pour « mot », c'est une notion intuitivement simple et claire pour les locuteurs, l'unité de base a priori.

Même si cela semble simple, cela ne va pas de soi.

Pour les linguistes, le mot est une des unités les plus problématiques. Beaucoup de morphologues tentent d'éviter ce terme parce que, jusqu'à ce jour, on n'a pas de définition claire pour lui. C'est une des raisons pour lesquelles on emploie plus volontiers le terme « morphème ».

Morphème : unité minimale ayant une forme et un sens constants

Peut-on définir le morphème de façon précise? Selon cette définition, le morphème peut désigner au moins 4 choses :

1. Une phrase : va ! (impératif)
2. Un mot : aller
3. Un mot non indépendant : le dans je le mange
4. Un morceau de mot : -er dans aller

À cause de cette ambigüité, il faut déjà distinguer les morphèmes libres (1. et 2.) et les morphèmes liés (« *bound morphemes* », 3. et 4.).

Comme nous le verrons, cette distinction n'est pas catégorique mais graduelle. Un morphème est dit « libre » s'il présente un certain degré d'autonomie sur le plan sémantique, syntaxique, phonologique et/ou morphologique.

2.1 Propriétés caractéristiques des formes libres

Idealement, le mot (la forme libre) devrait avoir des propriétés uniques sur ces quatre plans de la structure linguistique, ce qui nous permettrait de dire qu'il s'agit d'une classe d'entités bien définies.

Les propriétés que l'on attribue au mot sont essentiellement les suivantes :

1. Unicité de signification : avoir un sens non composite, identifiable et constant;
 2. Atomicité syntaxique : être mobile et indivisible;
 3. Cohésion phonologique : constituer un domaine pour les processus phonologiques;
 4. Cohésion morphologique : constituer un domaine pour les processus morphologiques.
- Malgré ces exigences relativement claires sur ce qui peut constituer ou non un mot, il reste toujours des zones grises en-deçà et au-delà du mot:
- le clitique : pas tout à fait un affixe (lié), mais pas tout à fait un mot (libre)
 - le mot-composé et la locution : ressemblent à un mot, mais semblent en contenir plusieurs.

Examinons un petit catalogue, non exhaustif, des propriétés attribuables au mot et des manières de tester si une forme possède ces propriétés.

2.2 Propriétés sémantiques

Une définition sémantique du mot?

Une définition sémantique du mot, du genre « un mot = une idée » est vite falsifiée par la considération des locutions figées, des mots dits « grammaticaux » et du nombre de mots nécessaires à l'expression d'un même sens dans des langues différentes et à l'intérieur d'une même langue:

Locutions : plusieurs mots = 1 sens

to kick the bucket ou casser sa pipe 'mourir'

Mots grammaticaux : sens très abstrait qui est parfois exprimé par un mot, parfois par un affixe

to dans to eat vs -er dans mang-er 'infinitif'

La même idée peut être exprimée par un seul mot ou plusieurs :

creo (espagnol) vs je crois (français) 'je crois'

Il faut donc abandonner une définition du mot qui se base uniquement sur l'aspect sémantique. Il suffit de dire qu'un mot doit conserver un sens relativement constant dans tous ses emplois.

Certaines caractéristiques sémantiques sont cependant des bons indices du statut de mot.

2.2.1 Idiomatisme (opacité sémantique)¹

Si on part du principe qu'un syntagme est sémantiquement transparent (*bois dur* 'bois' + 'dur') et qu'un mot simple est inanalysable sémantiquement (*bois* 'matière ligneuse d'origine végétale...'), on peut utiliser ce « test » pour tenter de déterminer si on a affaire à un mot ou à un syntagme (groupe de mots). Cependant, la transparence est une question de degré :

- Les mots morphologiquement simples sont par définition opaques.
- Certains mots morphologiquement complexes sont opaques (chantage) et d'autres sont totalement transparents (chanteur).

- Les mots-composés ont tendance à être plus opaques que les syntagmes (cure-pipe avec lequel on fait du bricolage), mais certains sont tout à fait transparents (cure-dent avec lequel on se cure les dents).

- Les combinaisons de clitics sont généralement transparentes (je me le disais justement)

- Les syntagmes peuvent aussi être opaques (kick the bucket)

2.2.2 Interprétation référentielle vs générique

Cette propriété est à la fois sémantique et syntaxique.

Une forme liée ne peut pas être référentielle, c-à-d. qu'elle ne peut pas désigner une chose ou un individu en particulier mais seulement une classe

¹ Sur le plan sémantique, l'absence de compositionnalité (idiosyncrasie, idiomatisme, opacité) s'oppose à la compositionnalité (transparence) qui implique qu'on peut prévoir le sens du tout à partir du sens des parties qui le composent (voir plus bas).

abstraite de choses ou d'individus : avion dans porte-avion ne désigne pas un avion en particulier mais n'importe quel avion.

Les affixes ne sont pas référentiels; les parties des mots composés ne le sont pas non plus comme on l'a vu avec porte-avion.

C'est ce qui se passe dans l'incorporation (composition Nom-Verbe) en Innu :

nataûw 'il chasse' + (a) **tikw** 'caribou'

→ nataû-**tikw**-ew 'il caribou-chasse'

La phrase qui correspond à ce mot-composé est :

nataûw (a) tikwa 'il chasse un/le caribou'

Le mot nataûtikwew signifie chasser le caribou en général, pas un caribou en particulier, alors que la phrase qui contient les mêmes éléments peut signifier qu'on chasse un caribou en particulier (ex. celui qui a une tache blanche sur le côté du museau).

Un nom dépendant ne peut pas être remplacé par un pronom anaphorique puisque les pronoms anaphoriques ne peuvent pas avoir une interprétation générique:

regarde l'avion_i et dessine le_i.

*regarde l'avion_i et le porte-lui_i.

one gold watch_i and two silver ones_i

*one goldsmith_i and two silver ones_i

Remarquez que les clifques (le, lui) sont référentiels; ce sont donc des formes libres selon ce critère.

2.3 Propriétés syntaxiques

Une définition syntaxique?

La définition de Bloomfield (*minimum free form*) est essentiellement une définition distributionnelle, c.-à-d. syntaxique : un mot peut être prononcé seul en tant qu'énoncé de la langue. Il faut ajouter « dans un contexte normal », sinon n'importe quoi peut-être un mot.

Par exemple re- dans

A : Tu dis refaire ou défaire?

7

B : re-.

On suppose qu'un mot est une unité qui est libre de « bouger » et qui ne peut pas être interrompue par une autre forme.

2.3.1 Ordre fixe ou variable

L'ordre des mots peut être variable, mais pas l'ordre des affixes.

un retard important ~ un important retard

danc-ing ~ *ing-danc

Pour les mots composés, on peut dans certains cas inverser l'ordre des constituants mais il en résulte généralement une interprétation différente :

bateau-maison 'un bateau qui sert de logement'

maison-bateau 'une maison qui sert d'embarcation'

On peut souvent distinguer un composé d'un syntagme quand la juxtaposition des deux composants n'est pas un syntagme possible de la langue : le syntagme correspondant au mot composé nécessite plus de mots, un ordre différent ou n'a pas le même sens.

Composé Syntagme (ou phrase)

porte-avion qui porte un avion

all. Holzhaus 'maison de bois' Haus aus Holz 'maison de bois'

it. segnalibri 'marque page' segna libri 'indique livre'

blackboard 'tableau (noir ou vert)' black board 'tableau noir'

2.3.2 Séparabilité

On ne peut pas insérer quelque chose entre les parties d'un mot, mais certains phénomènes contredisent cette affirmation :

Particules séparables en allemand

anfangen 'commencer' cp. emmagasiner

anzufangen 'commencer' cp. *emfairemagasiner

er fängt an 'il commence' cp. *il magasin em-

angefangen 'commencé' cp. *emremmagasiner

8

Clitique complément d'objet direct en portugais (littéraire)

Farei 'je ferai' cp. ferai

FarLoei 'je le ferai' cp. *fe**l**erai

2.3.3 Cohésion syntaxique

La possibilité de modifier, avec un adjectif ou un adverbe par exemple, un nom faisant partie d'un mot-composé est nulle, alors que le caractère extensible du syntagme est fondamental.

Le modificateur ajouté s'applique à l'ensemble du composé et non au nom dépendant (king, avion).

*[illegitimate king]maker

illegitimate [kingmaker]

*porte-[avion immense]

[porte-avion] immense

2.3.4 Possibilité de déplacement ou d'effacement

La topicalisation et la coordination (avec effacement) ne sont pas possibles avec les parties de mots composés :

Topicalisation en italien

[Dei passeggeri]_i, è efficiente il trasporto t_i

'Des passagers, le transport est efficace.'

*[Ospedale]_i, hanno costruito una nave-t_i

'Hôpital, ils ont construit un navire[~~hôpital~~].'

Coordination avec effacement (ellipse de coordination)

Le transport de passagers et [~~le transport~~]_i de biens

*le porte-avion et [~~porte-~~]hélicoptère

Ce critère est affaibli par la présence de telles structures avec les composés en allemand et en anglais, et par de rares exemples de coordination d'affixes...

Landes und Bundes-strassen 'routes fédérales et provinciales'

9

Lion and elephant hunters
les **pro-** et les **anti**capitalistes

2.4 Propriétés phonologiques

Définition phonologique?

Une forme libre est phonologiquement indépendante et une forme liée est dépendante. Ce qui veut dire entre autre qu'une forme libre peut

- être précédée et suivie d'une pause;

- porter un accent lexical.

2.4.1 Accent

Par définition, l'accent lexical n'est présent que sur les morphèmes libres (on l'appelle aussi « accent de mot »).

Dans la phrase je le mange, il y a trois mots graphiques mais un seul accent lexical sur mange.

C'est souvent sur ce critère qu'on s'appuie pour déterminer si une forme est un clitique ou un mot à part entière. Il va sans dire que les affixes ne portent pas d'accent de mot non plus. Affixes et clitiques sont donc, à cet égard, phonologiquement liés.

Il y a cependant des différences sur le plan phonologique entre clitiques et affixes : les clitiques sont moins intégrées prosodiquement que les affixes. En effet, les règles d'accentuation sont souvent insensibles à leur présence.

L'accent en espagnol peut être :

Sur la dernière syllabe : cami 'nar 'marcher'

L'avant-dernière (pénultième) : ca 'mi^a 'il marche'

L'avant-avant-dernière (antépénultième) :

camí 'nabamos 'nous marchons'

Jamais sur la quatrième depuis la fin, sauf avec un clitique :

'di^{game=1}o 'dites(sg.)-le-moi'

[Le signe « = » indique la frontière entre un clitique et un mot]

10

L'accent de mot peut suffire à déterminer s'il s'agit d'un mot-composé ou d'un syntagme :

'blackboard (composé) 'black board (syntagme)

2.4.2 Domaine des règles phonologiques

Beaucoup de règles phonologiques ont pour domaine d'application le mot. L'harmonie vocalique, par exemple, ne s'applique pas au-delà de ce domaine.

En finnois, elle s'applique à la fois aux affixes et aux clittiques: les voyelles de *-nsa/-nsä* 'possessif' (affixe) et *=ko/=kö* 'interrogatif' (clitique) prennent la même valeur pour le trait [arrière] que la voyelle de la base (ou de l'hôte, pour le clitique) :

koira-nsa 'son chien' ~ *ystävä-nsä* 'son ami'

koira=ko 'chien?' ~ *ystävä=kö* 'ami?'

Phonologiquement, le clitique fait donc partie du mot auquel il s'attache (en finnois).

L'harmonie vocalique s'applique parfois aux mots-composés (comme en *chuckchi*), mais souvent ce n'est pas le cas (comme en finnois et en turc).

Chuckchi : *kupren* 'filet' ~ *pelventa-kopran* 'filet de métal'

Finois : *kellon-peræt* 'montre-bracelet'

Les critères syntaxiques et phonologiques peuvent donc donner des résultats différents puisque les mots composés sont en général des mots pour la syntaxe alors qu'ils n'en sont pas, toujours en généralisant, pour l'harmonie vocalique.

Les clittiques sont aussi invisibles pour certaines règles phonologiques dont le domaine est le mot:

Dévoisement final des occlusives orales (p,t,k) en néerlandais : fonctionne avec un affixe mais pas un clitique

verband [ver'ban**t**] 'bandage'

verband-ig [ver'bandi**x**] 'comme un bandage'

mais ik=brand [I**g**'brant**t**] 'j'ai brûlé'

11

brand=ik ['brant**ik**] 'j'ai brûlé'

Allongement de la dernière voyelle du mot (ponapéen, famille malayo-polynésienne) : s'applique même s'il y a un clitique après le mot, mais ne s'applique pas quand c'est un suffixe.

sa:pw 'terre' *sapw-ei* 'ma terre' *sa:pw=et* 'cette terre'

ngi:l 'voix' *ngil-ei* 'ma voix' *ngi:l=et* 'cette voix'

pwu:s 'roman' *pwus-ei* 'mon roman' *pwu:s=et* 'ce roman'

2.5 Propriétés morphologiques

Les combinaisons d'affixes et de bases sont moins régulières sous différents aspects que les combinaisons de clittiques et d'hôtes :

2.5.1 Modification de la forme de l'affixe ou du mot (dans la composition)

Le suffixe réflexif russe *-sja* a une forme réduite quand il suit une voyelle

ty moeš' '-sja' 'tu te laves'

vy moete-s' 'vous vous lavez'

En polonais, *=się* est un clitique et garde sa forme indépendamment de ce qui précède :

myjesz=się 'tu te laves'

myjeście=się 'vous vous lavez'

Certaines langues ont un marqueur de composition qui permet de distinguer le syntagme du mot composé :

tsimshian : *gyemg-m-dzwis* 'lumière-marqueur-jour, soleil'

Au niveau morphologique, la forme qui entre dans la composition peut être très différente de celle qui apparaît seule.

africain afro-Américain

innu:kûn 'neige' *wep-âktun-ew* 'il enlève la neige'

2.5.2 Cohésion morphologique

Une opération morphologique s'applique sur l'ensemble du mot morphologiquement complexe

[old-time]-er *old-[time-er]

12

[sɪstər-ɪn-law]-s * [sɪstər-s]-ɪn-law
[frɑnc-maʒɔn]-eriee *frɑnc-[maʒɔn-eriee]

2.6 Conclusion

Il n'y a pas de distinction catégorique entre forme liée et forme libre, il s'agit d'un continuum:

[+lib] affixes > mot/ mot-composé/locution [+libre]

Le cas des clittiques est un bon exemple de la difficulté qu'on a à classer toutes les formes comme étant soit libres soit liées. On considère généralement les clittiques comme un type de mots (donc une forme libre) qui a, paradoxalement, presque toutes les caractéristiques d'une forme liée.

De plus, les formes sont parfois libres selon certains critères et liées selon d'autres : pensez à la coordination d'affixes, aux particules séparables, etc.

Malgré la tentative de Bloomfield, les critères formels ne suffisent pas à définir le mot. Il faut invoquer une notion de *réalité psychologique* : les mots sont des unités reconnues par les sujets parlants; c'est à travers eux-ci qu'ils appréhendent à la fois le monde et la langue (une conception plus proche de celle de Sapir (1921 : chap. 2)).

3. Le morphème : l'idéal de la biunivocité

Une définition problématique

Unité minimale ayant une forme et un sens.

Cette définition présente deux types de problèmes :

1. Elle suppose que chaque morphème a un seul sens et une seule forme (correspondance biunivoque) alors qu'il n'est pas rare qu'un morphème exprime plusieurs sens ou qu'il ait plusieurs formes.

2. Elle ne s'applique pas bien à la morphologie non-concaténative, qui est probablement présente dans toutes les langues du monde.

3.1 Morphologie concaténative

Si on considère que le morphème est l'unité de base de la morphologie, la création d'un mot complexe consiste à mettre ces unités les unes à côté

13

des autres et l'analyse d'un mot complexe consiste à retrouver les unités qui ont été mises ensemble pour produire ce mot.

Cette approche fonctionne très bien quand on peut facilement distinguer les morphèmes dans un mot, c.-à-d. pour la morphologie *concaténative* (les morphèmes sont concaténés, c'est-à-dire « en-châînés » les uns aux autres selon le sens étymologique du terme).

Exemples de concaténation :

banal 'banal' +ité 'qualité de ce qui est Adj'

> banalité 'qualité de ce qui est banal'

climb 'grimper' +ed 'passé'

> climbed 'grimpa'

Pour identifier les unités de forme et de sens, il suffit, selon Bloomfield, de comparer des formes qui se ressemblent partiellement et dans lesquelles la partie qui est commune semble exprimer le même sens.

En comparant banalité et trivialité, on peut déduire que -ité est une unité minimale (impossible à subdiviser en unités plus petites) qui a une forme /ite/ et un sens 'qualité de ce qui est Adj'.

Si on se limite pour l'instant à la morphologie concaténative, l'identification des morphèmes semble être chose aisée, mais on rencontre vite des problèmes.

Par exemple, lorsqu'on trouve des morceaux de mots qui n'apparaissent qu'une seule fois dans la langue, qui ne se retrouvent dans aucun autre mot. Il est alors difficile de leur assigner un sens.

cran-berry

crémaïll-ère

3.2 Biunivocité

À chaque sens (s_i) correspond une seule forme (f_i) et à chaque forme un seul sens :

s₁ ↔ f₁

s₂ ↔ f₂

s₃ ↔ f₃

14

s₄ ↔ f₄

Cependant, une telle situation est relativement rare.

3.2.1 Un sens, plusieurs formes

Pour les nombreux cas où un sens correspond à plusieurs formes, la définition du morphème est raffinée en prenant pour modèle la définition du phonème.

Morphème : Phonème :

s₁ → f₁ /x/ → [x₁]

↓ ↓

f₂ [x₂]

Phonème : ensemble d'allophones (de phones) en distribution complémentaire :

français québécois : /t/ = {[t₁]; [t₂^h]}

anglais : /t/ = {[t₁]; [t₂^h]; [ɾ]/[c]}

Morphème : ensemble d'allomorphes (de morphes) en distribution complémentaire.

Pluriel français = {∅; -o}

plied *plieds* [pjɛl]; *cheval* *chevaux* [ʃavɔ]

Verbe 'être' en français = {sq_i, ete, e, som; et; e; tr_x}

Pluriel anglais = {-z; -s; -iz; -∅; -en}

Tout comme le phonème est une réalisation particulière d'un phonème dans un contexte donné (environnement phonologique), le morphème est une réalisation particulière d'un morphème dans un contexte donné (c'est-à-dire : pluriel, ou passé, ou 1sg. présent, etc.).

Remarquez comment cette redéfinition donne plus d'importance au sens; en effet, le nom du morphème correspond au nom de la catégorie grammaticale (ex. « pluriel »). Cette supériorité du sens est rendue nécessaire par l'inclusion dans le morphème de formes disparates qui ne peuvent pas être dérivées d'une forme basique.

Pour essayer de conserver la parité entre la forme et le sens, il faut distinguer deux types d'allomorphie :

15

1. Allomorphie phonologiquement conditionnée :

L'allomorphie phonologiquement conditionnée est en fait un cas d'allophonie qui ne doit pas être mentionné dans la morphologie mais dans la phonologie : une seule forme sous-jacente suffit et la phonologie se charge des réalisations particulières. La description de l'alternance ne fait pas appel à de l'information morphologique.

Pluriel anglais /-z/ [z] après une consonne voisée : [dɔgz]

[s] après consonne non voisée : [kats]

[ɪz] après une fricative : [tɔzɪz]

2. Allomorphie morphologiquement conditionnée :

L'allomorphie morphologiquement conditionnée, comme son nom l'indique, doit être décrite en spécifiant le contexte morphologique (ici l'appartenance à une classe de déclinaison) :

Génitif pluriel en latin :

ārum / pour les noms de la 1^{re} déclinaison (ex. *rosa*)

ōrum / pour les noms de la 2^e déclinaison (ex. *dominus*)

Le traitement de ce type d'allomorphie n'est pas constant : traditionnellement, on parle d'allomorphie pour les catégories flexionnelles et de synonymie (ou d'affixes en compétition) pour les suffixes dérivationnels :

Nominalisations en français : {-tion}; {-age}; {-ment}

Pluriel en anglais : {-z; en; ∅; etc.}

3.2.2 Une forme, plusieurs sens

Pour les cas où une forme correspond à plusieurs sens (expression cumulative), il faut relaxer le critère de biunivocité pour inclure ces cas.

f₁ → s₂

↓

s₁

Exemple : français *mange-on* s₁+pl+présent+indicatif

C'est généralement le cas pour la flexion dans les langues romanes.

16

Si les deux sens sont parfois exprimés de manière indépendante, on parlera de morphes *portemanteaux*.

à + 1e = au

3.2.3 Une forme, pas de sens

Si un morphème ne représente aucun sens, on a un morphème vide :

$f_1 \rightarrow \emptyset$

Exemple de morphème vide : voyelles thématiques en espagnol

Aimer	Manger
am-(a)-o	com-(e)-o
am-a-s	com-e-s
am-a-∅	com-e-∅
am-a-mos	com-e-mos
am-a-is	com-e-is
am-a-n	com-e-n

La voyelle thématique sert à conserver l'uniformité des marqueurs de temps et de personne: sans elle on aurait deux séries de marqueurs (une avec *a*- et une avec *e*-).

3.2.4 Un sens, pas de forme?

À chaque fois qu'on postule un morphème zéro, on a une situation où un morceau de sens n'est représenté par aucune forme.

$\emptyset \rightarrow s_1$

3^e personne du singulier en espagnol :

am-a-∅ com-e-∅

3.3 Compositionnalité

La biunivocité est explicite dans la définition du morphème, mais il y a une autre propriété, la compositionnalité, qui est implicitement requise dans une approche où on cherche à segmenter les mots en unités plus petites.

Puisque l'on postule que les mots morphologiquement complexes ne sont pas mémorisés tels quels mais que l'on ne mémorise que les parties dont ils sont composés, il faut pouvoir obtenir le sens du mot complet à partir du sens des parties dont il est construit.

Les sens et les formes doivent donc être additionnés de manière strictement parallèle et le résultat final doit être **prévisible** à partir des formes et des sens qui ont été additionnés :

$$f_1 + f_2 + f_3 + f_4 = f_{5 \text{ ou } (1+2+3+4)}$$

$$s_1 + s_2 + s_3 + s_4 = s_{5 \text{ ou } (1+2+3+4)}$$

La compositionnalité suppose que *the whole is NOT greater than the sum of its parts*.

On a vu (2.2.1) qu'une des caractéristiques de la morphologie dérivative et de la composition est une tendance à l'idiomaticité (opacité) sémantique : le sens d'un mot dérivé n'est pas nécessairement le résultat de l'addition des sens des morphèmes dont il semble être composé (chantage).

Ce problème sera l'objet d'élaborations théoriques intéressantes dans la grammaire générative, mais il est par ailleurs souvent ignoré par les tenants d'une approche morphématique. On invoque de manière informelle la notion de métaphore, de métonymie ou d'extension sans proposer un algorithme qui permet de passer du sens des parties au sens du tout.

3.4 Le modèle syntaxique

C'est le mot comme atome syntaxique composé d'une suite non interrompue et non interrompible de segments qui est le modèle sur lequel on a défini le morphème. C'est aussi la syntaxe qui sert de modèle pour définir le type d'opération qui construit les mots : l'*adjonction*.

Ce terme signifie mettre quelque chose à côté de quelque chose d'autre, dans un ordre défini et selon le cadre de sous-catégorisation imposé par les unités (mots ou morphèmes qui sont adjoints).

C'est pourquoi il n'est pas suffisant de connaître les morphèmes d'une langue pour savoir comment construire des mots dans cette langue. Il faut aussi décrire, comme on le fait pour la syntaxe, les règles qui disent ce qu'on peut mettre ensemble, dans quel ordre, et les modifications sonores que subissent les unités une fois mises ensemble.

1. Sélection (sous-catégorisation) : Un morphème exprimant un pluriel nominal sélectionne des noms comme un verbe transitif sélectionne un complément.

2. Ordre : Les suffixes vont après leurs bases comme le verbe va après le sujet en français.

3. Modification (sandhi interne/externe) : Le suffixe du pluriel anglais est réalisé comme [ɪz] après une fricative ([hɔːrsɪz]) comme l'article défini pluriel *les* /le/ est réalisé comme [leɪz] dans le syntagme *les enfants*.

3.5 Un domaine autonome?

Si la morphologie fonctionne comme la syntaxe, est-ce que la morphologie est vraiment un domaine bien circonscrit? La question n'est pas encore résolue...

Certaines écoles, comme *Distributed Morphology*, disent non, et c'est une conclusion qui est cohérente avec l'approche morphématique. Les modèles basés sur le mot ou le lexème disent souvent *oui*, justement parce qu'ils ont (souvent) abandonné la notion de morphème. En général la morphologie faite par des syntacticiens tend vers le *non* et la morphologie faite par les morphologues tend vers le *oui*.

Pour avoir un composant autonome, il faut avoir un type d'organisation ou de règle qui lui soit spécifique.²

² Pour les notions de racine, radical, base, préfixe, suffixe, etc., voir Haspelmath (2002, ch. 2).